



**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 512335– KFW**  
**Fourniture et installation de 22 systèmes solaires photovoltaïques**  
**d'autoproduction électrique auprès de 13 établissements publics**

Pays : Tunisie

Projet : Transition Énergétique dans les Etablissements Publics

Février 2025

AOI 512335 - KFW

Le Gouvernement Tunisien a reçu un financement de KfW pour financer le coût du Projet Transition Énergétique dans les Etablissements Publics (TEEP), et à l'intention d'affecter une partie du produit aux paiements au titre des contrats pour la fourniture et installation de 22 systèmes solaires photovoltaïques d'autoproduction électrique auprès de 13 établissements publics répartis en 6 lots comme suit :

Lot	Tension de raccordement des établissements	Nombre d'établissements	Nombre d'installations	Puissance PV totale approx. (kWc)
Lot 1	MT	1	5	725
Lot 2	MT	1	4	658
Lot 3	MT	3	3	637
Lot 4	MT	2	3	591
Lot 5	MT	4	4	413
Lot 6	MT	3	3	359

Ces contrats seront financés conjointement avec le Fonds de Transition Énergétique (FTE).

Le processus d'appel d'offres sera régi par les directives de la KfW.

L'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie (ANME) sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour la fourniture et l'installation de 22 systèmes solaires photovoltaïques d'autoproduction électrique auprès de 13 établissements publics.

L'Appel d'Offres sera mené au moyen de la procédure d'Appel d'Offres International avec les qualifications spécifiées dans les lignes directrices de KfW en matière de passation de marchés ("lignes directrices de KfW").

Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :

L'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Energie

[teep@anme.nat.tn](mailto:teep@anme.nat.tn)

Un ensemble complet de documents d'Appel d'offres est disponible pour les Soumissionnaires intéressés au Siège de l'ANME (1, Rue du Japon – Cité administrative – Montplaisir Tunis) pendant les horaires administratifs du travail ou à télécharger gratuitement du site de l'ANME : [www.anme.tn](http://www.anme.tn)

Les documents d'appel d'offres reçus de l'Acheteur ne sont pas transférables.

Les Offres doivent être livrées à l'adresse indiquée dans la clause 22.1 des IS du document d'appel d'offres au plus tard le **02/04/2025 à 10h**. Les Soumissions tardives seront rejetées.

Les Soumissions seront ouvertes en séance publique en présence des représentants désignés des Soumissionnaires.

Toutes les soumissions doivent être accompagnées de Garantie(s) de Soumission.

---